



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Secrétariat général

**254^e séance du
SÉNAT ACADÉMIQUE**

SAC-191101

Le 1^{er} novembre 2019

de 8 h 30 à 14 h 26

Salon de la chancellerie Pavillon Léopold-Taillon

Campus de Moncton

PROCÈS-VERBAL
Sénat académique • SAC-191101



SAC-191101

UNIVERSITÉ DE MONCTON

254^e séance du

SÉNAT ACADÉMIQUE

Le 1^{er} novembre 2019

Salon de la chancellerie Pavillon Léopold-Taillon

Campus de Moncton

PRÉSENCES

MEMBRES

Hélène Albert, professeure	Moncton	Monique Levesque, professeure	Moncton
Pandurang Ashrit, doyen	Moncton	Robert Levesque, professeur	Edmundston
Claudine Auger, professeure	Shippagan	Julien Massicotte, professeur	Edmundston
Nicolette Belliveau, étudiante	Moncton	Gervais Mbarga, professeur	Moncton
Dany Benoit, directeur général de la Formation continue	Moncton	Karine McLaren, professeure	Moncton
Yves Bourgeois, doyen	Shippagan	Nathalie Parent, bibliothécaire	Moncton
Francis Bourgoïn, étudiant	Moncton	Charles Rand, étudiant	Moncton
Marthe Brideau, bibliothécaire en chef	Moncton	Denis Roy, doyen	Moncton
Natalie Carrier, doyenne	Moncton	Gilles C. Roy, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	U de M
Gabriel Cormier, doyen par intérim	Moncton	Lise Savoie, professeure	Moncton
Marianne Cormier, doyenne	Moncton	Céline Surette, professeure	Moncton
Lacina Coulibaly, professeur	Edmundston	Jean-François Thibault, doyen	Moncton
Jacques Paul Couturier, recteur et vice-chancelier par intérim	U de M	Mona Luiza Ungureanu	Shippagan
Étienne Dako, professeur	Moncton	<u>AUTRES PERSONNES PRÉSENTES</u>	
Sébastien Deschênes, doyen	Moncton	Marc Angers, directeur	U de M
Isabella Duguay, étudiante	Shippagan	Lynne Castonguay, secrétaire générale	U de M
Pierrette Fortin, doyenne	Edmundston	Janice Comeau, secrétaire d'assemblée	U de M
Marie-Andrée Giroux, professeure	Moncton	Elizabeth Dawes, vice-rectrice adjointe	U de M
Horia-Daniel Iancu, professeur	Moncton	Madeleine Dubé, vice-rectrice	Edmundston
Amel Kaouche, professeure	Edmundston	Teréz Rétfalvi, professeure retraitée	Moncton
Michelle Landry, professeure	Moncton	Edgar Robichaud, vice-recteur	U de M
Mathieu Lang, professeur	Moncton	Pascal Robichaud, registraire et président d'assemblée	Moncton
Gabriel LaPlante, professeur	Moncton	Sid-Ahmed Selouani, vice-recteur	Shippagan
Caroline P. LeBlanc, professeure	Moncton		
Francis LeBlanc, doyen	Moncton		
Nicolas Lecomte, professeur	Moncton		

Personnes excusées : Suzanne Harrison et Nicolas Morneault

TABLE DES MATIÈRES

	Page
1. OUVERTURE	4
2. NOMINATION DE LA PRÉSIDENTE D'ASSEMBLÉE.....	4
3. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION	4
4. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE	5
5. CORRESPONDANCE.....	5
6. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.....	5
7. PRÉSENTATION - EDITH DOUCET, PRÉSIDENTE DU COMITÉ CONSULTATIF DE SÉLECTION - RECTORAT	5
8. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL SAC-190830	5
9. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL SAC-190830	6
9.1. Autres.....	6
10. RAPPORT DU COMITÉ CONJOINT DE LA PLANIFICATION.....	6
10.1. Évaluation des programmes en biologie	6
10.2. Évaluation des programmes en droit.....	7
10.3. Évaluation de la Maîtrise ès arts en travail social	8
10.4. Évaluation du Baccalauréat ès sciences multidisciplinaire	8
10.5. Évaluation du Baccalauréat en gestion du loisir, sport et tourisme.....	9
11. CONCOURS – RECTORAT - CONSULTATION	10
11.1. Candidature : Dr Denis Prud'homme.....	10
12. RAPPORT DU COMITÉ DE SÉLECTION DES GRADES HONORIFIQUES.....	10
13. RAPPORT DU COMITÉ DES PROGRAMMES	11
13.1. Calendrier universitaire et Politique sur le calendrier universitaire.....	11
13.2. Règlements sur la personne étudiante visiteuse et auditrice	12
14. NOMINATIONS	13
14.1. Comité de sélection des grades honorifiques	13
15. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER.....	13
16. SUIVI DE LA DERNIÈRE RÉUNION DU CONSEIL DES GOUVERNEURS.....	14
17. AFFAIRES NOUVELLES.....	14
18. PROCHAINE RÉUNION.....	14
19. CLÔTURE.....	14

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	Page
ANNEXE 1 : Transcription.....	15
ANNEXE 2 : Enregistrement.....	52
ANNEXE 3 : Documents.....	53
Document A : Ordre du jour adopté.....	A(1)
Document B : Procès-verbal du Comité conjoint de la planification CCJ-190827	B(1)
Document C : Procès-verbal du Comité conjoint de la planification CCJ-191001	C(1)
Document D : Consultations : Concours - Rectorat.....	D(1-6)
Document E : Rapport du Comité des programmes	E(1-16)
Document F : Modification du calendrier universitaire – Session d’automne 2019	E(1-2)

- ★ Le Secrétariat général (SG) fait parvenir aux membres du Sénat académique les documents pertinents à l’ordre du jour qui sont adressés au président du Sénat académique ou au Secrétariat général et ceux que les membres du Sénat académique lui demandent expressément de distribuer. Seuls les documents acheminés aux membres par le SG sont placés en annexes du procès-verbal.

Nota bene :

- 1) La présente version du procès-verbal ne renferme pas en annexe les documents déjà expédiés pour la réunion. Le procès-verbal et les annexes peuvent être consultés sur le site Web à l’adresse suivante : <https://www.umoncton.ca/gouvernance/senat-proces-verbaux>.
- 2) L’enregistrement de la séance est déposé au Service des archives de l’Université de Moncton.
- 3) Seules les propositions dont le numéro est accompagné d’un **R** (pour « résolution ») ont été adoptées. Les propositions qui ont été déposées, retirées ou rejetées portent un numéro accompagné d’un **P**.

1. OUVERTURE

8 h 30 : Le recteur et vice-chancelier par intérim assume la présidence d'assemblée pour les premiers points de la réunion étant donné que les membres du Sénat académique doivent se prononcer sur le renouvellement du mandat de Pascal Robichaud comme président d'assemblée.

Le recteur souhaite la bienvenue à toutes et à tous et déclare la réunion ouverte.

2. NOMINATION DE LA PRÉSIDENTE D'ASSEMBLÉE

Suivant les résultats de l'évaluation de la présidence d'assemblée occupée par Pascal Robichaud, le Bureau de direction du Sénat académique recommande le renouvellement de son mandat. Monsieur Robichaud a reçu un appui unanime des membres du Sénat académique qui ont participé au sondage. Sa rigueur, sa connaissance des procédures d'assemblée et sa gestion des délibérations sont des éléments qui sont ressortis de cette évaluation.

R : 01-SAC-191101

Yves Bourgeois, appuyé par Francis Bourgoïn, propose :

« Que Pascal Robichaud soit nommé président d'assemblée du Sénat académique pour une année. »

Vote sur R01

unanime

ADOPTÉE

Pascal Robichaud se joint à la réunion et prend la relève comme président d'assemblée. Divers points sont examinés.

Reconnaissance du territoire

L'Université de Moncton reconnaît que le territoire sur lequel ses trois campus reposent est visé par les traités de paix et d'amitié que les Wolastoqiyik (Malécites) et les Mi'kmaq ont d'abord conclus avec la Couronne britannique en 1725. Les traités en question ne comportaient pas de clause relative à la cession des terres et des ressources, mais en fait reconnaissaient le titre de Mi'kmaq et de Wolastoqiyik (Malécites) et définissaient les règles quant à ce qui devait être des relations durables entre les nations.

Nouvelle sénatrice

Le président souligne la présence d'une nouvelle sénatrice, la professeure Marie-Andrée Giroux.

Personnes excusées

Deux membres ont demandé d'être excusés de la réunion soit : Suzanne Harrison et Nicolas Morneault.

Scrutateur et scrutatrice

Janice Comeau et Marc Angers sont désignés scrutateurs pour cette rencontre.

Heure de clôture de la réunion

L'heure de clôture de la réunion est fixée à 16 h 30.

3. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION

La secrétaire générale confirme la régularité de la convocation.

4. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE

Le droit de présence a été vérifié et tout est en règle. Par ailleurs, le quorum est en règle.

5. CORRESPONDANCE

Aucune.

6. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Voir le Document A, p. 1-2

Ajout au point 17 (Affaires nouvelles)

17.1 Utilisation d'une plateforme électronique

R : 02-SAC-191101

Nicolette Belliveau, appuyée par Mathieu Lang, propose :

« Que l'ordre du jour de la réunion SAC-191101 soit adopté tel qu'il a été modifié. »

Vote sur R02

unanime

ADOPTÉE

7. PRÉSENTATION - EDITH DOUCET, PRÉSIDENTE DU COMITÉ CONSULTATIF DE SÉLECTION - RECTORAT

Invitée : Mme Edith Doucet, présidente du Conseil des gouverneurs et présidente du Comité consultatif de sélection de la rectrice et vice-chancelière, recteur et vice-chancelier

Mme Edith Doucet, présidente du Comité consultatif de sélection présente un sommaire des activités entreprises depuis le lancement du deuxième concours pour pourvoir le poste de rectrice et vice-chancelière ou recteur et vice-chancelier. Elle indique que le Comité consultatif a commencé son travail au mois de mai. Par la suite, un chercheur de cadres a été embauché et la recherche a eu lieu pendant les mois de juillet, août et septembre. Des efforts ciblés pour obtenir des candidatures féminines ont été faits, mais aucune candidature féminine n'a été reçue.

Madame Doucet indique que deux candidats ont été retenus pour l'étape des consultations publiques. Par la suite, un candidat s'est désisté pour des raisons personnelles. Madame Doucet fait la lecture de la lettre de ce candidat. Elle ajoute que le Comité consultatif de sélection s'est réuni récemment et a décidé de procéder à la prochaine étape du processus, soit la consultation publique, en présentant la candidature du Docteur Denis Prud'homme.

Après sa présentation, madame Doucet répond le mieux possible à certaines questions des membres du Sénat académique en rappelant que plusieurs détails doivent demeurer confidentiels pour ne pas compromettre le processus.

8. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL SAC-190830Corrections

Il est noté que les noms de Elizabeth Dawes, Charles Rand et Mona Luiza Ungureanu doivent être ajoutés à la liste des personnes présentes.

Au point 8.1, ligne 7, nous devons lire « ...CCNB – Campus d'Edmundston et au Campus de Moncton de l'Université de Moncton. »

8. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL SAC-190830 (suite)

Au point 16.2, à la dernière phrase de paragraphe, il faut lire « Toutes et tous y sont conviés. »

R : 03-SAC-191101

Amel Kaouche, appuyée par Hélène Albert, propose :

« Que le procès-verbal SAC-190830 soit adopté tel qu'il a été corrigé. »

Vote sur R03

unanime

ADOPTÉE

9. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL SAC-190830**9.1. Autres**

À la suite d'une demande de suivi portant sur le point 16.2 *Forum de réflexion sur l'avenir de l'Université*, un sénateur affirme que cette journée de réflexion fut un franc succès.

10. RAPPORT DU COMITÉ CONJOINT DE LA PLANIFICATION

Voir le Document B et le Document C

10.1. Évaluation des programmes en biologie

La Mineure et cinq programmes en biologie ont été évalués par les professeurs Richard Cloutier de l'Université du Québec à Rimouski et Philippe Archambault de l'Université Laval. Les programmes sont : la Maîtrise en biologie, le Baccalauréat ès sciences (spécialisation en biologie), le Baccalauréat ès sciences (majeure en biologie), la Mineure en biologie et le Baccalauréat ès sciences (spécialisation et majeure en biologie – régime coopératif).

R : 04-SAC-191101

Gilles Roy, appuyé par Pandurang Ashrit, propose :

Recommandation 1

Que l'Unité académique réseau de la discipline (UARD) de biologie étudie la possibilité d'offrir des cours d'été intensifs pour améliorer la promotion des programmes de biologie.

Recommandation 2

Que la présidence de l'Unité académique réseau de la discipline (UARD) de biologie organise des rencontres de ses membres des trois campus au moins une fois par année pour favoriser la collaboration.

Recommandation 3

Que l'Unité académique réseau de la discipline (UARD) de biologie étudie la pertinence d'offrir un cours obligatoire de microbiologie et plus de cours relatifs aux sciences marines, incluant la biologie marine.

Recommandation 4 (version proposée)

Que l'Unité académique réseau de la discipline (UARD) de biologie, de concert avec les décanats des études du Campus d'Edmundston (UMCE) et du Campus de Shippagan (UMCS) et le décanat de la Faculté des sciences, élabore un plan stratégique pour le remplacement éventuel de professeurs qui partent à la retraite en tenant compte des besoins et de la diversité des ressources professorales.

10.1. Évaluation des programmes en biologie (suite)**Recommandation 5**

Que le Comité des études supérieures en biologie mette un guide à la disposition de tous les membres du corps professoral et des étudiantes et étudiants diplômés en biologie afin d'uniformiser les attentes quant à la durée de la maîtrise et de l'ampleur de la thèse.

Amendement proposé à la Recommandation 4

R : 05-SAC-191101

Céline Surette, appuyée par Hélène Albert, propose :

*« Que les mots < et de la représentation féminine > soient ajoutés à la Recommandation 4 pour qu'elle se lise comme suit : « Que l'Unité académique réseau de la discipline (UARD) de biologie, de concert avec les décanats des études du Campus d'Edmundston (UMCE) et du Campus de Shippagan (UMCS) et le décanat de la Faculté des sciences, élabore un plan stratégique pour le remplacement éventuel de professeures et de professeurs qui partent à la retraite en tenant compte des besoins de la diversité **et de la représentation féminine** des ressources professorales. »*

Vote sur l'amendement

Vote sur R05 Pour : 33 Contre : 4 ADOPTÉE

Modifications à l'amiable à la Recommandation 2 et à la Recommandation 5

- Note 1 : On s'entend à l'amiable qu'à la Recommandation 2, les mots « le président » soient remplacés par « la présidence ».
- Note 2 : On s'entend à l'amiable qu'à la Recommandation 5, les mots « du mémoire » soient remplacés par « de la thèse » à la fin de la phrase.

Vote sur la proposition principale

Vote sur R04 (amendée) unanime ADOPTÉE

10.2. Évaluation des programmes en droit

Quatre programmes en droit ont été évalués par le professeur Jean-Guy Belley de l'Université McGill et la professeure Marie-Ève Sylvestre de l'Université d'Ottawa. Les programmes sont : le *Juris Doctor*, le *Juris Doctor-Maîtrise en administration des affaires*, le *Juris Doctor-Maîtrise en études de l'environnement* et le *Juris Doctor – Maîtrise en administration publique*.

R : 06-SAC-191101

Gilles Roy, appuyé par Denis Roy, propose :

Recommandation 1

Que la Faculté de droit procède à une restructuration des cours de première année.

Recommandation 2

Que la Faculté de droit procède à une révision complète des cours obligatoires et optionnels.

10.3. Évaluation des programmes en droit (suite)**Recommandation 3**

Que la Faculté de droit examine la possibilité d'offrir le mémoire de recherche dans le cadre d'un cours.

Recommandation 4

Que la Faculté de droit adopte une matrice indiquant les différentes dimensions de l'esprit juridique contemporain que tous les cours de la première année devront contribuer à développer afin de mieux refléter la diversité du droit positif, la complexité de la science juridique contemporaine et les spécialisations actuelles de la pratique professionnelle du droit.

Recommandation 5

Que la Faculté de droit examine la pertinence du régime de promotion par année.

Recommandation 6

Que la Faculté de droit et les facultés partenaires identifient et adoptent d'ici un an des mesures concrètes (ex. la redéfinition des programmes) visant à augmenter les inscriptions dans les programmes combinés de 2^e cycle (J.D.-M.B.A., J.D.-M.A.P., J.D.-M.É.E.) et que ces mesures soient évaluées dans trois ans.

Modification à l'amiable à la Recommandation 6

À la suite d'une discussion, les membres suppriment, à l'amiable, les mots « l'impact de » à la Recommandation 6.

Vote sur R06

unanime

ADOPTÉE

10.4. Évaluation de la Maîtrise ès arts en travail social

Le programme de Maîtrise ès arts en travail social a été évalué par la professeure Louise Carignan de l'Université du Québec à Chicoutimi et la professeure Ginette Berteau de l'Université du Québec à Montréal.

Après discussion, les membres du Sénat académique sont d'avis qu'il est de mise de biffer les mots « et de stages » dans la Recommandation 1. Cette modification est faite à l'amiable.

R : 07-SAC-191101

Gilles Roy, appuyé par Jean-François Thibault, propose :

Recommandation 1

Que l'École de travail social explore les modalités de l'offre de cours optionnels afin d'optimiser l'utilisation des ressources.

Recommandation 2

Que l'École de travail social explore de nouvelles stratégies afin de favoriser l'achèvement de la maîtrise dans les meilleurs délais et qu'elle étudie l'efficacité des stratégies déjà mises en œuvre.

Vote sur R07

unanime

ADOPTÉE

10.5. Évaluation du Baccalauréat ès sciences multidisciplinaire

L'évaluation du programme de Baccalauréat ès sciences multidisciplinaire a été menée par le professeur François Caron de l'Université Laurentienne et le professeur Christian Blanchette de l'Université de Montréal.

10.4. Évaluation du Baccalauréat ès sciences multidisciplinaire (suite)**R : 08-SAC-191101**

Gilles Roy, appuyé par Pandurang Ashrit, propose :

Recommandation 1

Que la Faculté des sciences examine la faisabilité d'une nouvelle mineure qui intégrerait, entre autres, des cours de gestion en science, de gestion (ressources humaines, ressources physiques et budget), de gestion de projet, de didactiques des sciences, de communication et de développement de politiques publiques.

Recommandation 2

Que la Faculté des sciences examine la faisabilité de créer une activité de synthèse permettant l'intégration dans un contexte multidisciplinaire, voire interdisciplinaire, des notions de sciences acquises.

Recommandation 3

Que la Faculté des sciences identifie les mineures les plus pertinentes à prendre, fournisse aux étudiantes et étudiants un modèle de quelques mineures thématiques, explicite davantage les objectifs du programme, et affiche des exemples de feuille de route sur la page Web du programme.

Vote sur R08

unanime

ADOPTÉE

10.5. Évaluation du Baccalauréat en gestion du loisir, sport et tourisme

Le programme de Baccalauréat en gestion du loisir, sport et tourisme a été évalué par le professeur Denis Auger de l'Université du Québec à Trois-Rivières et le professeur François Gravelle de l'Université d'Ottawa. Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche rappelle que ce programme figure sur la liste des programmes nécessitant une attention particulière dans le *Projet de la planification académique*.

R : 09-SAC-191101

Gilles Roy, appuyé par Natalie Carrier, propose :

Recommandation 1

Que l'École de kinésiologie et de loisir place davantage l'accent sur des activités de fin d'études et de synthèse comme un projet de recherche, des rapports de stage plus exhaustifs, des cours synthèses, ou des lectures dirigées.

Recommandation 2

Que l'École de kinésiologie et de loisir explore la possibilité de renforcer la formation en loisir thérapeutique.

Recommandation 3

Que l'École de kinésiologie et de loisir révise le programme afin de renforcer les compétences reliées au marché du travail.

Recommandation 4

Que l'École de kinésiologie et de loisir revoie la structure, le nombre et la place des stages dans le programme en gestion du loisir, sport et tourisme afin de favoriser une expérience plus longue et la possibilité de rémunération.

Recommandation 5

Que l'École de kinésiologie et de loisir élabore une description du programme qui énonce clairement les objectifs du programme et qui mette en évidence l'importance du loisir, sport et tourisme au développement et au maintien du mieux-être autant au niveau individuel que communautaire.

10.5. Évaluation du Baccalauréat en gestion du loisir, sport et tourisme (suite)**Recommandation 6**

Que l'École de kinésiologie et de loisir élabore un plan stratégique de recherche, mettant en valeur l'importance du Centre de recherche en kinésiologie, loisir et vie saine comme outil de développement de la recherche en lien avec le programme en Gestion en loisir, sport et tourisme.

Recommandation 7

Que l'École de kinésiologie et de loisir identifie et adopte des stratégies pour augmenter le rayonnement et la publicité du programme à l'intérieur et à l'extérieur de l'Université.

Vote sur R09

unanime

ADOPTÉE

11. CONCOURS – RECTORAT - CONSULTATION11.1. **Candidature : Dr Denis Prud'homme**

Voir le Document D, p. 1-6

Conformément à la *Politique de sélection des cadres*, le candidat au poste de recteur et vice-chancelier, Docteur Denis Prud'homme, fait une présentation aux membres du Sénat académique. Celle-ci est d'une durée d'environ 45 minutes. Une période de questions s'ensuit.

Vote par scrutin secret

Scrutatrice et scrutateur : Janice Comeau et Marc Angers

Résultat : Docteur Prud'homme reçoit l'appui de 94 % des membres du Sénat académique.

Note : Les membres du Comité consultatif de sélection faisant partie du Sénat académique ont choisi de ne pas prendre part au vote.

Suivi : Le résultat et la transcription de la présentation seront remis au Comité consultatif de sélection (Rectorat).

12. RAPPORT DU COMITÉ DE SÉLECTION DES GRADES HONORIFIQUES

Une période de temps est accordée pour la lecture du rapport du Comité des grades honorifiques. Ce rapport présente un sommaire des différentes candidatures.

Le président d'assemblée rappelle l'importance de la confidentialité entourant cette étape de l'attribution d'un grade honorifique. Il souligne également qu'il faut que chaque candidature reçoive deux tiers des voix pour qu'elle soit retenue.

Vote par scrutin secret

Scrutatrice et scrutateur : Janice Comeau et Marc Angers

N. B. Au moment de la publication de ce procès-verbal sur le site Web de l'Université, la liste des récipiendaires d'un grade honorifique était confidentielle.

12. RAPPORT DU COMITÉ DE SÉLECTION DES GRADES HONORIFIQUES
(suite)

R : 10-SAC-191101

Jean-François Thibault, appuyé par Pandurang Ashrit, propose :

« Que les bulletins de vote soient détruits. »

Vote sur R10

unanime

ADOPTÉE

13. RAPPORT DU COMITÉ DES PROGRAMMES

Voir le Document E, p. 1–16

13.1. Politique sur le calendrier universitaire et Calendrier universitaire**Politique sur le calendrier universitaire**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche (VRER) suggère que les principes directeurs en lien avec le calendrier universitaire soient remplacés par une nouvelle politique sur le calendrier universitaire. Les éléments proposés sont : 1) l'ajout des dates d'inscription, 2) la fixation de la date du dernier jour de la session d'automne au 21 décembre et 3) le retrait des journées d'accueil de la session d'automne du calendrier.

Les membres soulèvent certains points portant sur la session d'examens et la Formation continue.

R : 11-SAC-191101

Gilles Roy, appuyé par Mona Luiza Ungureanu, propose :

« Que le Sénat académique adopte la nouvelle Politique sur le calendrier universitaire. »

Vote sur R11

Pour : 37

Contre : 1

ADOPTÉE

13.1. Politique sur le calendrier universitaire et Calendrier universitaire
(suite)

Calendrier universitaire

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche et le registraire présentent les calendriers universitaires pour les années 2020-2023. La proposition suivante est mise aux voix :

R : 12-SAC-191101

Gilles Roy, appuyé par Francis Bourgoïn, propose :

« Que le Sénat académique adopte les calendriers universitaires 2020 – 2023. »

Vote sur R12

unanime

ADOPTÉE

Modifications au calendrier universitaire pour la session d'automne 2019

Voir le Document F, p. 1-2

Le fait qu'il y ait une journée en moins pour la session d'examens de la session d'automne 2019 occasionne de sérieux problèmes d'horaires (ex. : conflits d'horaires, horaire très chargé pour les étudiantes et les étudiants, impossibilité d'ajouter une journée blanche). Quatre scénarios pour remédier à cette problématique furent étudiés au Bureau de direction du Sénat académique. Le Bureau de direction du Sénat académique propose l'adoption du 3^e scénario tel que décrit ci-dessous :

R : 13-SAC-191101

Gilles Roy, appuyé par Jean-François Thibault , propose :

« Pour le campus de Moncton, que le calendrier universitaire de la session d'automne 2019 soit modifié de sorte qu'une journée au début de la période des examens soit ajoutée, et conséquemment, qu'il y ait une journée de préparation aux examens en moins. »

Vote sur R13

Pour : 23

Contre : 11

ADOPTÉE

13.2. Règlements sur la personne étudiante visiteuse et auditrice
(règlements 1.12, 5.5 et 5.6)

Dans les modifications proposées, nous notons la distinction entre le statut de visiteuse/visiteur et le statut d'auditrice/auditeur. Des règles encadrant la demande de ces deux statuts sont également décrites.

R : 14-SAC-191101

Gilles Roy, appuyé par Dany Benoit, propose :

« Que le Sénat académique accepte les modifications proposées aux règlements sur l'étudiante visiteuse et l'étudiant visiteur ainsi que l'étudiante auditrice et l'étudiant auditeur (règlements 1.12., 5.5 et 5.6). »

Vote sur R14

Pour : 37

Contre : 1

ADOPTÉE

14. NOMINATIONS

14.1. Comité de sélection des grades honorifiques

Voir le Document G, p. 1-4

Le Sénat académique doit nommer un membre du Conseil des gouverneurs au sein du Comité de sélection des grades honorifiques. À cette fin, le Conseil a fourni une liste comprenant le nom de trois gouverneures afin que le Sénat puisse choisir l'une des candidates.

Vote par scrutin secret

Scrutatrice et scrutateur : Janice Comeau et Marc Angers

Résultat : Madame Edith Doucet est élue membre du Comité de sélection des grades honorifiques.

14. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER

Présentation

Le recteur et vice-chancelier par intérim présente les enjeux entourant le financement des universités publiques du Nouveau-Brunswick et leur autonomie. Il rappelle qu'une grande partie du financement de l'Université de Moncton provient des fonds publics.

Au cours des dernières années, les gouvernements exigent que les universités prennent part à divers exercices de reddition de comptes. Récemment, l'Université de Moncton a participé à un exercice public devant un Comité sur les universités de l'Assemblée législative. Elle, comme ses universités sœurs, a présenté à l'aide de données probantes l'impact de l'Université sur les diverses scènes de la province. Le recteur rappelle qu'il faut s'engager dans le débat, prendre part au débat, animer le débat et bien saisir les éléments du débat.

La Province songe à réexaminer la formule de financement des universités. On laisse entrevoir que cette formule serait basée sur des indices de performance. En conséquence, le gouvernement aurait un plus grand contrôle sur les dépenses des universités.

Par ailleurs, la Province dit clairement que les universités doivent satisfaire davantage aux défis de la pénurie de la main-d'œuvre au N.-B. L'Université de Moncton a présenté au gouvernement, à plusieurs occasions, les caractéristiques fondamentales qui distinguent les universités des autres établissements postsecondaires. Les dépenses engendrées devraient être perçues davantage comme une forme d'investissement dans notre société. L'Université de Moncton forme la main-d'œuvre, a un impact sur les défis démographiques et est très active dans la recherche pouvant bénéficier l'ensemble de la société. Le recteur explique clairement qu'il faut travailler ensemble.

Enfin, le recteur et vice-chancelier discute du plan de travail de l'Équipe de direction (ÉDD). Ce plan d'action présente les projets retenus pour l'année en cours. L'un des chantiers correspond au positionnement de l'Université de Moncton. Le recteur fait mention de l'arrivée imminente du nouveau site Web, ainsi que des projets touchant l'image de marque de l'Université, l'expérience étudiante et la transparence quant aux frais de déplacement des membres de l'ÉDD. La planification est un autre volet important qui est compris dans le plan de travail. Les sports universitaires, le développement philanthropique, la cybersécurité, l'élaboration de projections financières sur cinq ans et le volet international sont des projets clés de l'Équipe de direction.

Questions

Un membre présent lors des assises du Comité sur les universités remercie et félicite le recteur et vice-chancelier par intérim pour sa prestation.

15. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER (suite)

Les membres soulèvent les points suivants :

- L'Université de Moncton n'est pas une fabrique de métiers.
- Un indicateur de rendement est un indicateur.... Il faut savoir c'est quoi exactement.
- Merci au recteur. Identifions les actions communes. Travaillons ensemble.

16. SUIVI DE LA DERNIÈRE RÉUNION DU CONSEIL DES GOUVERNEURS

Le recteur et vice-chancelier par intérim mentionne que le Conseil des gouverneurs a approuvé la création du Baccalauréat appliqué en biotechnologies lors de sa réunion du 28 septembre.

Aucune question n'est soulevée.

17. AFFAIRES NOUVELLES**17.1. Utilisation d'une plateforme électronique**

La secrétaire générale indique que depuis quelques années, les documents pour les réunions sont transmis aux membres du Conseil des gouverneurs par le biais d'une plateforme électronique appelée DiliTrust. Ce système fonctionne bien et évite l'envoi de trousse de documents comme nous le connaissons au Sénat académique.

L'expérience au Conseil des gouverneurs (et ses comités) permet de croire que celle-ci pourrait être avantageuse pour le Sénat. Cela dit, le système est dispendieux et chaque membre doit avoir accès à une tablette électronique ou un ordinateur portable. Une étude des coûts doit être entreprise si l'intérêt est manifeste.

Les membres du Sénat académique qui ont pris la parole sont très favorables à cette nouvelle approche. Certains d'entre eux connaissent bien DiliTrust, ayant été membres d'instances utilisant la plateforme. Les membres encouragent cette nouvelle initiative.

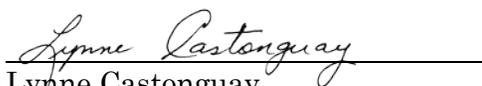
Dossier à suivre.

18. PROCHAINE RÉUNION :

La prochaine réunion du Sénat académique aura lieu le vendredi 6 mars 2020.

19. CLÔTURE

La réunion se termine à 14 h 26.


Lynne Castonguay
Secrétaire générale

SAC-191101

ANNEXE 1

Transcription de la 254^e séance

du

SÉNAT ACADÉMIQUE

Le 1^{er} novembre 2019

Disponible sur le portail :

<https://www.umoncton.ca/gouvernance/senat-proces-verbaux>

Transcription préparée par

**Suzanne Beaulieu
PRO DOCUMENTS
Dieppe (Nouveau-Brunswick)**



SAC-191101

ANNEXE 2

Enregistrement de la 254^e séance

du

SÉNAT ACADÉMIQUE

Le 1^{er} novembre 2019

**Enregistrement déposé aux
Services des archives de l'Université de Moncton**

Séance enregistrée par

**Michel Couture
Direction générale des technologies
Université de Moncton**



SAC-191101

ANNEXE 3

Documents de la 254^e séance

du

SÉNAT ACADÉMIQUE

Le 1^{er} novembre 2019

Documents déposés sur le portail :

<https://www.umoncton.ca/gouvernance/senat-proces-verbaux>

